

1	Schéma local d'organisation de la plaisance sur le territoire Rance - Côte d'Emeraude	
1.3	Saturation des sites	
1.3.1	<p><i>Optimisation de la gestion des places de mouillages en Rance Côte d'Emeraude</i></p>	

Constat	Enjeux
<ul style="list-style-type: none"> • Le nombre de demandes de places en zones de mouillages ou port est très important par rapport au nombre de places existantes • Il est difficile d'augmenter le nombre de places compte tenu des AOT ou ports structurants du territoire • Il est difficile de créer de nouvelles zones de mouillages • Il y a méconnaissance du nombre exact de demandes en attente compte de l'inscription sur plusieurs listes de nombreux plaisanciers • Il n'y a pas de gestion collective des places et les systèmes de gestion sont multiples • Les informations concernant la disponibilité même temporaire de places sont difficiles à obtenir auprès des gestionnaires • Certaines places sont occupées par des bateaux qui ne naviguent pas ou très peu 	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir une idée précise des demandes en attente de places ou bouées de mouillages en Rance et Côte d'Emeraude • Optimiser la gestion dynamique des places permanentes ou temporaires sur les bassins de navigation • Offrir davantage de possibilités de places aux demandeurs en mutualisant les demandes et les offres • Proposer davantage de solutions temporaires de mouillages et réglementer au mieux cette pratique • Offrir des possibilités de mouillages à ceux qui naviguent et encourager le retrait des places des bateaux « ventouses »
Finalités	
<p>Que la gestion du nombre de places de port ou de mouillages en Rance Côte d'Emeraude soit optimisée de manière à proposer aux plaisanciers demandeurs davantage de possibilités de mouillages permanents ou temporaires</p>	

Mesure 3	<i>Année</i>	2015	2016		
	<i>Semestre</i>				
Mesure 4	<i>Année</i>	2015	2016		
	<i>Semestre</i>				

